

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de février, dix-huit heures, à la salle communale, le conseil municipal de Saint-Jean-de-Sixt, dûment convoqué le 19 février 2021, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Didier LATHUILLE, maire.

Présents : Didier LATHUILLE, Claudine MORAND-GOY, Jean-Paul BARNIER, Yvette FAVRE-LORRAINE, André FAVRE-LORRAINE, Dominique MASSON, Jean-Luc VINDRET, Olivier DUREZ, Corinne BESCHE, Christophe BLANCHET-NICOUD, Béatrice COLLOMB-CLERC, Cécile BASTARD-ROSSET, Danièle CARTERON, Carole CLEMENT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Joanny ROCHET ayant donné pouvoir à Christophe BLANCHET-NICOUD.

Yvette FAVRE-LORRAINE est nommée secrétaire de séance.

Assistait également : //

1 – Décisions du maire

- Néant

2 – Echange association diocésaine

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du réaménagement du centre-bourg, un acte d'échange avait été signé avec l'Association Diocésaine d'Annecy par voie notariale en date du 23/12/2019.

Cet acte faisant état des estimations à 430 202,00 € pour le bien communal, et 447 040,00 € pour le bien paroissial, la différence soit 16 838,00 € sera prise en charge par la commune et versée au profit de l'Association Diocésaine d'Annecy.

En effet il avait été convenu que compte-tenu de la différence de valeurs des biens échangés, la commune prenait à sa charge des travaux d'aménagement, à due concurrence. Le versement direct de ladite somme libérerait donc la commune de ses obligations.

Ainsi, entendu l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

↪ **Accepte** le versement direct de la somme de 16 838,00 € au profit de l'Association Diocésaine d'Annecy ;

3 – Transfert de l'Office de tourisme

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que, suite à la restitution de la compétence tourisme anciennement dévolue à la CCVT et dans le cadre des différentes hypothèses d'aménagement du centre-bourg, la question de la place de l'Office de tourisme reste à trancher.

Monsieur le maire rappelle également que l'Office de Tourisme est installé dans un bâtiment communal et pourrait trouver place en l'espace Saint-Jean, actuellement en cours de construction.

Il est donc demandé au conseil de se prononcer, par vote à bulletin secret sur le maintien ou non de l'Office de tourisme dans les locaux actuels.

Ainsi, entendu l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Considérant la tenue d'un vote à bulletin secret ;

Considérant le résultat du vote à 10 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention ;

↪ **Décide** l'installation future de l'Office de tourisme au sein de l'espace Saint-Jean ;

4 – Questions diverses

En l'absence de questions diverses, le conseil municipal prend fin à 19h20,
Le prochain conseil municipal se tiendra le 25 mars 2021.

Saint-Jean-de-Sixt, le 1er mars 2021.

Le secrétaire de séance,


Yvette FAVRE-LORRAINE.

Le maire,

Didier LAFFRUTTE

